

**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU CONGO  
A LA REUNION INTERSESSIONS DE LA CONVENTION SUR LES ARMES A  
SOUS-MUNITIONS TENUE GENEVE DU 7 AU 9 AVRIL 2014**

-----

**Monsieur le Président,**

C'est avec un réel plaisir que je me fais l'honneur de vous exprimer la gratitude de la délégation de la république du Congo et plus singulièrement, la gratitude de notre gouvernement pour nous avoir conviés aux travaux de cette intersession.

Nous déclarions à Lusaka que votre élection était l'expression de la reconnaissance des Etats Parties à la Convention du travail accompli par les autorités zambiennes en faveur de son universalisation. La qualité des documents qui nous sont soumis témoigne de votre disponibilité à œuvrer pour un monde sans armes à sous-munitions. Permettez donc, Monsieur le président, que je vous traduise toute la reconnaissance du Congo.

Nous vous assurons à Lusaka qu'avant la tenue de la prochaine assemblée, le Congo serait Etat Partie à la Convention. Je vous affirme que le projet de loi autorisant la ratification de la convention a déjà été examiné par les deux chambres de notre parlement et sera soumise au vote des parlementaires au cours de la session qui se déroule présentement.

Monsieur le président,

La délégation congolaise vous rassure qu'elle prendra une part active aux travaux et apportera sa contribution dans l'examen des différents documents qui nous sont soumis.

Je vous remercie